

bécédaires, l'épellation, la numération etc. et par conséquent, il ne lui restera presque plus de tems pour les plus avérés. Mais arrêtons-nous seulement aux moyens pécuniaires, dans ce plan d'école-modèle. M. le surintendant, dont on connaît la prudence et le dévouement à l'œuvre, croit que le gouvernement pourra donner £50 à une école-modèle dans chaque paroisse ou township. Maintenant, que toutes les fabriques qui sont en état de le faire prennent une partie de leur revenu, comme elles y sont autorisées, et qu'elles allouent £25, par exemple. Vous aurez de suite une somme de £75. Avec cela, vingt ou vingt-cinq louis qu'on pourra encore retirer des parens des enfans, il est bien à présumer qu'on pourra trouver un nombre suffisant de jeunes gens qualifiés qui se dévoueront à l'enseignement. Il est vrai que ce système entraîne des dépenses assez considérables et qu'il sera bien difficile de le rendre universel. Car on sent que dans ce plan cette école-modèle ne peut servir d'école d'arrondissement, et par conséquent que le village devra en général avoir double école. Comment, dira-t-on, la plupart des paroisses pourront-elles subvenir à tant de frais? A peine peuvent-elles seulement soutenir, avec l'aide du gouvernement, une école ordinaire. Plusieurs mêmes n'en ont point du tout. Nous répondons que, pour le moment, si on voulait de suite établir des écoles-modèles dans toutes les paroisses et townships, la chose nous paraîtrait impossible et que nous n'avons entendu parler que des paroisses où les fabriques pourraient faire quelques sacrifices. La chose pourrait être encore praticable, si la législature allouait £50, sans autre condition que le maître sera qualifié sous tous les rapports, et qu'il suivra toutes les prescriptions de la loi, sans obliger la paroisse à fournir la même somme. Car il est probable qu'on pourrait trouver un certain nombre de célibataires qui se contenteront de cette somme avec ce qu'ils pourraient retirer en outre des habitans. Il est à espérer d'ailleurs que nous aurons par la suite un ordre religieux, à l'instar de ceux de M. De Lamenais, qui pourront trouver moyen de tenir des écoles modèles et de subsister dans ces paroisses pauvres, parce qu'ils savent vivre de peu et s'y consacrent par religion. Nous sentons que les réflexions que nous venons de présenter pourront souffrir un bien plus grand développement, mais nous nous bornons aujourd'hui à ces données, dans l'espérance que ceux qui s'intéressent à cette partie si vitale pour le moment, nous feront part de leurs expériences et de leurs réflexions.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Nous invitons nos lecteurs à faire attention au fait suivant et aux sages réflexions de la *Minerve* à cette occasion.

« Le *London Times* contient le paragraphe suivant qu'il a emprunté du *National* de Paris : « Le procureur du roi a reçu l'ordre d'intenter une poursuite contre l'abbé Mausette pour la publication d'une brochure intitulée. « Le pape et l'Evangile ou encore des adieux à Rome. » L'Espérance, journal protestant de Paris ajoute : L'abbé Mausette a laissé la France pour se rendre au Canada, comme missionnaire protestant afin de convertir la population française de ce pays ! Cette résolution lui était venue avant qu'aucun procédé ait été adopté contre lui pour la publication de sa brochure. »

Nous mentionnons ces faits afin de fournir à nos lecteurs l'occasion de faire la connaissance de M. l'abbé Mausette, avant son arrivée au Canada. Qu'il soit parti de France pour éviter une poursuite et le châtimement qui l'attendait, ou qu'il ait été mu par la sainte inspiration de venir convertir les Canadiens, cela nous est fort égal. Mais ce qui nous importe c'est que des hommes la plupart sans aveu ne viennent jeter le brandon de la discorde dans nos paisibles campagnes, et exciter des guerres de religion. Les Canadiens ont toujours respecté la croyance de leurs co-religionnaires sans jamais chercher à faire de prosélytes en détournant les gens de la croyance qu'ils professent. — Ce qu'ils demandent, c'est qu'on en agisse ainsi envers eux ; qu'on les laisse exercer la religion de leurs pères, à laquelle ils sont sincèrement attachés et par devoir et par conviction. On peut se convaincre de cette vérité par les différentes tentatives qu'on a déjà faites, sans succès, pour les induire à renoncer à leur croyance. Tout a déjà été mis en œuvre pour y parvenir. A quoi donc ont abouti toutes ces séductions ? A pervertir une trentaine de pauvres ignorants de la dernière classe de la société. Voilà le succès des missions étrangères qu'on entretient à grands frais dans plusieurs parties du pays !

Non, non : c'est en vain qu'on cherche à désunir les Canadiens par le moyen de ces prédicateurs ambulants, de ces colporteurs de *tracts* et de bibles tronquées. La foi est trop enracinée chez nous pour qu'il soit possible de l'ébranler, de lui porter la moindre atteinte.

Encore une fois, si nous respectons, pour ainsi dire, nos frères séparés, dans leur croyance, si nous ne les importunons jamais de nos remontrances

pour leur faire abandonner leur culte, nous demandons au moins le même privilège.

Des troubles ont déjà éclaté dans une paroisse de ce district, par suite des prédications de certains renégats fanatiques, qui, après avoir gagné quelques âmes faibles, se sont servis de leur ascendant pour armer le fils contre le père et le frère contre le frère. Nos compatriotes ne sauraient trop se tenir en garde contre ces fanatiques, qui, tout en prêchant la paix, préparent pour le pays des désordres qui dégénéreront en guerres de religion dont on connaît les si funestes résultats.

Minerve.

Anniversaire.—Un grand nombre de mesieurs du clergé de la campagne sont venus aujourd'hui assister à la célébration du 17^e. anniversaire de la consécration épiscopale du vénérable chef de l'église catholique du Canada.

Canadien.

—On écrit au *Canadien*, de la paroisse de St.-Gervais, 20 mai 1844 :

Monsieur l'éditeur, — Il vient de se passer à St. Gervais un fait bien digne d'être exposé à l'administration et proposé à l'imitation du pays.

Chacun connaît les efforts du vénérable M. Dufresne pour établir la société de tempérance dans sa paroisse, mais là, comme ailleurs, on avait essayé de plusieurs ordres, et on n'avait pas été longtemps sans s'apercevoir que tout autre ordre que celui de l'abstinence totale ne pouvait produire dans les mœurs et le bien-être du peuple canadien et l'amélioration que l'on désirait avec tant d'ardeur. M. Dufresne avait plusieurs fois manifesté à ses paroissiens le désir de les voir se ranger tous autour de la bannière de la tempérance parfaite. Il se préparait à faire un dernier effort pour déterminer les paroissiens à ce généreux sacrifice, lorsque la providence l'a enlevé à leur amour. Son successeur, M. Louis Antoine Montminy, a voulu continuer la bonne œuvre commencée par M. Dufresne, et il a eu le bonheur, dimanche dernier, de voir ses désirs couronnés du plus consolant succès. A la suite d'une instruction faite par M. Chiniquy, plus de 1300 personnes, c'est-à-dire la presque totalité des personnes présentes à l'église, sont venues prendre l'engagement solennel de la société de tempérance parfaite. A l'honneur des notabilités de l'endroit, nous aimons à publier qu'elles ont donné en ce moment un noble exemple à leurs co-paroissiens dans cette œuvre de régénération religieuse et civile en prenant des premiers l'engagement de l'abstinence totale.

ROME.

—Le 19 avril, après une longue et douloureuse maladie, S. E. le cardinal Barthélemy Paccanè, né à Bénévent le 25 décembre 1756, créé et proclamé cardinal par Pie VII dans le consistoire du 23 février 1801, évêque d'Ostie et Velletri, doyen du sacré collège, pro-datier de S. S., archevêque de la basilique patriarcale de Saint-Jean de Latran, légat apostolique de Velletri, a terminé sa carrière honorée par les plus grands services rendus à l'Eglise, et par le plus noble dévouement à Pie VII, dont l'illustre prélat avait partagé les disgrâces, comme il a ensuite joui de son triomphe. Nous nous réservons de parler de ses vertus, de ses talens et de ses ouvrages.

—Nous lisons dans la *Gazette du Midi* :

« Un de nos amis, par une lettre datée de Rome et que nous avons insérée dans un de nos derniers numéros, nous avait fait part des craintes qui s'étaient répandues à la suite d'un édit du Souverain-Pontife ordonnant des prières publiques pour détourner un grand danger qui menaçait l'Eglise. On avait supposé d'abord que ce danger était tout matériel, et la nouvelle du départ de plusieurs navires chargés de révolutionnaires faisait craindre un débarquement dans les Etats pontificaux et l'occupation des légations par les troupes autrichiennes.

« Une lettre de la même personne, en date du 21 mars, nous présente le danger comme moins direct, mais plus grave peut-être ; car on n'aurait plus à craindre seulement une invasion facile à réprimer ; la religion catholique elle-même serait menacée dans un vaste empire, et des actions à jamais déplorables auraient déjà répondu aux efforts de ses ennemis. Ces efforts ont été antérieurement signalés, mais la lettre suivante en fera bien connaître l'importance et le danger :

« Voici le motif des justes lamentations de l'Eglise ; c'est encore le résultat des intrigues de la Russie et de la persévérance qu'elle met à poursuivre son grand dessein de réunir sous le sceptre de son chef toutes les populations slaves. Le fait est que deux Evêques hongrois, appartenant à la religion grecque-unie, viennent d'apostasier pour passer au schisme. Plusieurs autres, dit-on, sont prêts à en faire autant, et une grande partie du peuple hongrois avec eux. On ne saurait croire quel mouvement se donne la Russie pour arriver à ce but. L'argent et tous les moyens de corruption sont employés avec une profusion véritablement incroyable.

« La Gallicie est aussi travaillée avec persévérance et non sans de grandes chances de succès ; mais l'Autriche verra-t-elle paisiblement dépérir ses provinces, car il est bien évident que la religion n'est qu'un moyen politique employé par la Russie pour détacher de l'Autriche catholique ceux qu'elle attire au schisme et les unir ensuite politiquement à son empire ?

« Il paraît que la Prusse et le cabinet autrichien se sont fort émus de cette entreprise. A Vienne l'inquiétude est très grande, et il paraît que les deux apostats vont être enlevés et exilés, afin de couper le mal dans la racine et d'en empêcher la propagation.

« Au surplus, l'Autriche ne recueille que ce qu'elle a semé. Ce sont là les fruits amers de Joseph II. On a brisé, pour ainsi dire, tous les liens de l'Eglise ; on a interdit aux Evêques toute communication entre eux, on les a isolés et soumis à la surveillance, à la police du pouvoir séculier, on a fait